



Examen d'accès au CRFPA (session 2021)

Entraînements
à l'épreuve portant sur la protection des libertés et des droits
fondamentaux

Les étudiants déclarés admissibles à l'examen d'accès au CRFPA (session 2021) peuvent participer à un entraînement à l'épreuve portant sur la protection des libertés et des droits fondamentaux.

Ces entraînements se dérouleront dans les conditions suivantes : 1h de préparation (en auto surveillance) suivie d'un exposé-discussion de 30mn. Le jury d'entraînement sera composé d'un ou plusieurs professionnels du droit. **Le port du masque sera obligatoire.**

Ces entraînements se dérouleront aux dates suivantes :

- mercredi 3 novembre 2021 de 9h à 17h00
- jeudi 4 novembre 2021 de 9h à 17h00
- vendredi le 5 novembre 2021 de 9h à 17h00

Les étudiants qui souhaitent participer à cet entraînement sont invités à contacter le secrétariat de l'IEJ à partir du 29 octobre date de publication des résultats d'admissibilité jusqu'au mardi 2 novembre à 12h (**uniquement par courriel** : gschorn@unistra.fr).

Les places étant limitées, toute inscription vaut à présentation.

Nous vous invitons à consulter votre boîte mail afin de prendre connaissance des informations concernant la date et l'heure de votre passage.

En raison de la situation sanitaire, le public ne sera pas autorisé à assister à ces entraînements.

Strasbourg, le 22 octobre 2021.

Le Directeur-adjoint, Nicolas KILGUS